



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apiculture

Question écrite n° 16285

Texte de la question

M. Jean-Paul Dupré attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les problèmes posés par l'arrivée, sur le territoire français, des frelons asiatiques. L'expansion rapide de cet insecte ne laisse pas d'inquiéter la filière apicole en raison de son impact économique par la prédation importante d'abeilles. L'arrivée de cet insecte nourrit également un certain nombre d'interrogations, notamment en ce qui concerne l'impact sur les populations de pollinisateurs et la biodiversité et sur certaines productions fruitières estivales. Des inquiétudes réelles existent aussi quant aux risques que cet insecte potentiellement agressif peut représenter pour l'homme. Cet ensemble de raisons conduit le centre national de développement apicole à réclamer la mise en place rapide de mesures de lutte contre le frelon asiatique. Il lui demande quelles suites il entend réserver à cette revendication légitime.

Texte de la réponse

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est apparu récemment sur le territoire français et semble connaître une expansion très rapide. Sa présence a été signalée pour la première fois en Lot-et-Garonne en 2004 et, fin 2006, il était observé dans une douzaine de départements du Sud-Ouest de la France. Le frelon asiatique se nourrit notamment d'insectes et peut avoir un comportement de prédation vis-à-vis des abeilles domestiques, ce qui suscite l'inquiétude des apiculteurs. Conscients de l'inquiétude que peut soulever la présence et l'expansion de *Vespa velutina*, les services du ministère de l'agriculture et de la pêche et du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables ont réuni les services de développement apicole et les scientifiques concernés afin de réaliser un état des connaissances disponibles sur cette espèce. En 2007, une étude a été initiée par l'association de développement apicole d'Aquitaine sur l'incidence du frelon asiatique sur les ruchers d'Aquitaine et a donné des premiers résultats. Des techniques de piégeages ont été notamment conçues et testées ainsi que des appâts. Cette étude d'assistance technique devrait se prolonger en 2008. Parallèlement, une étude de recherche appliquée menée par le Centre national de recherche scientifique (CNRS) et le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN), sur la biologie, le comportement et l'impact de *Vespa velutina* sur les abeilles sera également financé dans ce cadre. Les premiers résultats de ces études devraient permettre de définir les mesures de lutte appropriées en concertation avec les ministres concernés.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 16285

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture et pêche

Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2008, page 1074

Réponse publiée le : 8 avril 2008, page 3030